

ÉTAT DE NOTIFICATION DES PRODUITS PRÉVISIONNELS ET DES TAUX D'IMPOSITION DES TAXES DIRECTES LOCALES POUR 2021

I - RESSOURCES FISCALES DONT LE TAUX DOIT ÊTRE VOTÉ EN 2021

Taxes	Bases d'imposition effectives 2020	Taux de référence pour 2021	Bases d'imposition prévisionnelles 2021	Produit de référence (col.3 x col.2)	TAUX VOTES	Produits attendus (col.3 x col.5)	Taux plafond pour 2021
	1	2	3	4	5	6	7
Taxe foncière (bâti).....	766 874	40,04 (*)	658 300	263 583	40.04 %	263 583	122,32
Taxe foncière (non bâti).....	16 913	56,37	16 900	9 527	56.37 %	9 527	161,47
CFE.....				0			>>>
Totaux :				273 110		273 110	

Si la diminution sans lien des taux a été décidée en 2021, cochez la case :  (\*) dont taux départemental 2020 : 20,70

AIDE AU CALCUL DES TAUX PAR VARIATION PROPORTIONNELLE

Il n'est pas nécessaire de remplir cette rubrique en cas :  
- de reconduction des taux de référence  
- ou de variation différenciée

Taxes	Taux de référence de 2021	COEFFICIENT DE VARIATION PROPORTIONNELLE	Taux proportionnel (col.8 x col.10)
	8	9	10
Taxe foncière (bâti).....	40,04		
Taxe foncière (non bâti).....	56,37		
CFE.....	>>>		
Produit total souhaité		273 110	
Produit total de référence (total colonne 4)			273 110 (6 décimales)

Si un des taux déterminé de manière proportionnelle excède le taux plafond, une variation différenciée doit obligatoirement être votée.

II - RESSOURCES FISCALES INDEPENDANTES DES TAUX VOTÉS EN 2021

CVAE	IFER	TASCOM	TH	Taxe add. TFNB	TVA nationale	Total
>>>			1 022		>>>	1 022

Allocations compensatrices	DCRTP	FNGIR	contribution	Effet du coefficient correcteur contribution
43 864				- 143 414

III - TOTALISATION DES RESSOURCES FISCALES PRÉVISIONNELLES POUR 2021

273 110	+	1 022	+	43 864	+	6 682	-	0	+	- 143 414	=	181 264
Produit attendu des taxes à taux votés (colonne 6)												
Total autres taxes (cadre II)		Allocations compensatrices et DCRTP		Versement FNGIR		Versement FNGIR		Contribution FNGIR		Contribution coefficient correcteur		Montant total prévisionnel 2021 au titre de la fiscalité directe locale

A DIGNE LES BAINS

Le DIRECTEUR DEP. DES FINANCES PUBLIQUES  
ISABELLE GODARD DEVAUJANY

Le 23 MARS 2021

Le préfet,  
le *Isabelle*

Le Chef de Bureau  
*Isabelle BELIN*

Le maire,  
le 08 avril 2021

